

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUILLET 2020

Présents : P. AZA-VALLINA, D. AZEMA, I. BARTHE, G. BOUISSON, J. BOUISSON, M. CLUZEL, C. COURTENS, D. DOUARCHE (arrivée après réunion SIDE0), A. ESCURET, R. LORIVAL, J. MAJRI (arrivé après réunion SIDE0), M. SIBILLE, C. TARRAGA

Procuration : M. MURIOT (arrivé à 19h35) à C. TARRAGA, D. MASSOL (arrivé après réunion SIDE0) à A. ESCURET

Secrétaire de séance : R. LORIVAL

Début de la séance : 19h10

Mme le Maire demande au Conseil, compte-tenu du caractère urgent de la décision, de l'autoriser à rajouter à l'ordre du jour, la signature de la convention avec l'association le Fil des Arts pour le cinéma en plein air.

Vote : 13 pour, soit unanimité.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 10/07/2020

Les élus s'accordent sur la nécessité de communiquer rapidement la constitution des commissions communales.

Vote : unanimité.

2. DÉSIGNATIONS DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

Etant difficile de désigner les membres de la commission dans un délai trop court, il est proposé de reporter cette désignation fin Août.

3. VOTE DES TAUX

Une discussion s'engage sur le fait que Mons fait partie des communes qui ont les taux les plus faibles au niveau régional et local. Pour pouvoir envisager des projets, il est évoqué la nécessité d'un rattrapage vers le taux moyen sur plusieurs années. Pour 2020 aucun changement, les taux d'imposition restent ceux de 2019.

Vote : unanimité.

4. VOTE ATTRIBUTION SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Mme le Maire rappelle que les associations font leur demande de subvention chaque année par un formulaire Cerfa (12156*05). Cette année 2020, compte-tenu du contexte sanitaire, certains dossiers n'ont pu être finalisés. L'objectif est par conséquent de ne pénaliser aucune association, la plupart ayant été amenées à réduire voire à annuler leurs activités à cause du Covid-19. Il est précisé que la subvention aux associations sportives est conditionnée à l'encadrement de jeunes de la commune : Vélo Caroux, Caroux Montagne et Association Sportive du collège d'Olargues. La suppression du budget CCAS apporte un solde positif de 1525 € au budget principal. Mme le Maire propose qu'une partie de cette somme, 750 € soit versée aux Restos du Cœur. L'amicale des Sapeurs-Pompiers est subventionnée à hauteur de 200 €.

Vote : unanimité.

5. VOTE DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2020

Un présentation Powerpoint de la structure d'un budget communal est faite par R. Lorival qui rappelle, notamment pour les nouveaux élus, les principes de l'élaboration d'un budget communal. Mme le Maire présente ensuite une analyse détaillée des éléments du budget primitif Principal 2020. La proposition de budget étant tardive (15/07 au lieu du 30/04), le document utilisé présente un comparatif Budget/Réalisé. En effet pour certains articles du budget le réalisé, en dépenses comme en recettes, peut atteindre les 100%.

FONCTIONNEMENT :

DEPENSES			RECETTES		
011	Charges à caractère général	223 700,00	002	Excédent antérieur reporté	130 176,45
012	Charges de personnel	219 700,00	013	Atténuation de charges	9000,00
65	Autres charges gestion courante	184 300,00	70	Produits de services	34250,00
66	Charges exceptionnelles	34 082,45	73	Impôts et taxes	261 543,00
042	Opérations d'ordre entre sections	7 200,00	74	Dotations & participations	141 258,00
			75	Autres produits gestion courante	91 850,00
			76	Produits financiers	5,00
			77	Produits exceptionnels	1000,00
	TOTAL DEPENSES	669 082,45		TOTAL RECETTES	669 082,45

INVESTISSEMENT :

DEPENSES			RECETTES		
16	Remboursement d'emprunts	7100,00	001	Solde exécution d'invest. reporté	120 555,03
20	Immobilisations incorporelles	10000,00	024	Produits de cession	160 000,00
21	Immobilisations corporelles	344 957,36	10	Dotations fonds diverses réserves	39 302,33
			13	Subventions d'investissement	35 000,00
			040	Opérations d'ordre entre sections	7 200,00
TOTAL DEPENSES		362 057,36	TOTAL RECETTES		362 057,36

Vote : unanimité.**6. VOTE DU BUDGET PRIMITIF TOURISME 2020**

Mme le Maire présente une analyse détaillée des éléments du budget primitif Tourisme 2020. La réorganisation des structures touristiques (embauche de saisonniers privilégiée par rapport à du personnel titulaire, optimisation du logiciel de gestion du camping) doit permettre de parvenir à l'équilibre sur l'exercice et ce malgré le contexte sanitaire.

FONCTIONNEMENT	208 830,00
INVESTISSEMENT	78 466,69

Vote : unanimité.**7. VOTE DU BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2020**

Mme le Maire présente une analyse détaillée des éléments du budget primitif Assainissement 2020.

EXPLOITATION	48 126,74
INVESTISSEMENT	155 808,14

Vote : unanimité.**POINT RAJOUTÉ A L'ORDRE DU JOUR : SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC LE FIL DES ARTS POUR SEANCES DE CINEMA EN PLEIN AIR**

Il s'agit d'une convention unique « Au Fil des Arts » pour 2 séances (2 jeudis) à partir de 21h30 :

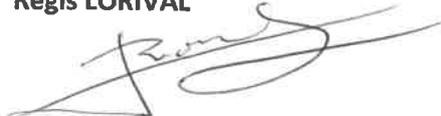
- 30 juillet 2020, film « Jusqu'ici tout va bien » de Mohamed Hamidi.

- 13 août 2020, film « Paris pieds nus » de Fiona Gordon et Dominique Abel.

Il est également envisagé un spectacle pour enfants pour l'été ; ces animations étant prises en charge par la commune en compensation de l'annulation du feu d'artifice du 14 juillet.

Vote : unanimité.**8. QUESTIONS DIVERSES**

- Rappel de la date de fermeture du camping le 18 octobre.
- 26 juillet : soirée CABARET avec Les ALREX
- La location de la Base de Plein Air (avec location de 2 gîtes) à Languedoc Evasion peut se faire dans le cadre d'un protocole sanitaire bien défini : arrivée le 17 juillet, pour une durée de 3 semaines, ensuite éventualité de mise en place d'un séjour de type « Colo Apprenante » pour la dernière semaine.
- Problème des poubelles derrière la salle polyvalente, et des incivilités récurrentes qui sont insupportables. Ce problème est à étudier ainsi que les abords des bacs à ordures ménagères.

Clôture du conseil : 21h39**Le secrétaire de séance :****Régis LORIVAL**

Le Maire**Arielle ESCURET**